

Contact: Johannes Kleis: +32 (0)2 789 24 01
Date: 21/02/2012
Reference: PR 2012/008

Une étude de la Commission révèle les défaillances du cadre européen de sécurité des produits chimiques

Une étude de la Commission européenne sur les composés chimiques perturbateurs endocriniens¹ a mis en lumière les lacunes inquiétantes dans l'évaluation de ces produits avant leur utilisation dans des produits de consommation.

Les principales conclusions de l'étude:

- confirment l'effet «cocktail chimique» à savoir le processus selon lequel des produits chimiques non dangereux en tant que tels peuvent le devenir lorsqu'ils sont combinés avec d'autres substances;
- met l'accent sur les risques accrus en cas d'exposition au cours des étapes critiques du développement humain. Les fœtus et les enfants en bas âge sont particulièrement vulnérables à développer des maladies chroniques plus tard dans la vie.
- critiquent les méthodes internationales de tests qui ne permettent pas d'identifier les composés chimiques perturbateurs endocriniens.

Ces trois conclusions sont contournées sans hésitation lors des essais préalables à la mise sur le marché des produits chimiques et ne sont pas prises en compte dans la législation européenne existante. Suite à la publication de cette étude, il est devenu évident que la réglementation européenne des produits chimiques doit être soumise à une refonte complète.

Le BEUC appelle urgemment:

- la Commission de revoir la stratégie européenne sur les perturbateurs endocriniens et de réduire effectivement l'exposition des consommateurs à ces substances.
- les Législateurs de l'UE de définir les «perturbateurs endocriniens» comme un type distinct de produits chimiques et de les réglementer séparément.
- la Présidence danoise de reconnaître le danger de l'effet cocktail des produits chimiques perturbateurs endocriniens à l'occasion de la réunion du Conseil Environnement de ce printemps et de charger la Commission de proposer des mesures ambitieuses afin de mieux réglementer les produits chimiques dans les produits de consommation.

Monique Goyens, Directeur général du BEUC, a commenté:

« Ce rapport révélateur confirme qu'actuellement, nous ne pouvons pas nous fier aux méthodes internationales de tests ou aux lois européennes pour écarter les produits chimiques dangereux de nos produits de consommation quotidiens. La preuve est désormais faite et nous appelons les législateurs à prendre rapidement des mesures protégeant les consommateurs et en particulier les enfants en bas âge. »

FIN

¹ L'étude se concentre sur ce qu'on appelle les « perturbateurs endocriniens ». On les soupçonne de perturber négativement le système hormonal humain et d'être la cause de maladies telles que le cancer, les maladies cardiovasculaires, le diabète, problèmes de fertilité ou de provoquer des dommages cérébraux aux bébés.

² Etude: "State of the Art of the Assessment of Endocrine Disruptors" par le Prof. Andreas Kortenkamp et son équipe. Etude commandée par la Direction Générale Environnement de la Commission européenne. Lien (uniquement disponible en anglais) : http://ec.europa.eu/environment/endocrine/documents/studies_en.htm